



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Cabinet du Recteur

Tél : 05 36 25 77 13

Mél : recteur@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch CS 87703  
31077 TOULOUSE Cedex 4

Cabinet du Recteur

Toulouse, le 13 avril 2022

Le Recteur de l'académie de Toulouse  
A

Mesdames et messieurs les inspecteurs  
de l'éducation nationale

Mesdames et messieurs les chefs  
d'établissements

S/C des mesdames et messieurs les  
directrices et directeurs d'académie

Objet : Renforcement de l'éducation aux médias, à l'information et à la citoyenneté numérique

Le plan de renforcement de l'éducation aux médias, à l'information (EMI) et à la citoyenneté numérique porté par la [circulaire](#) du 24 janvier 2022, s'inscrit dans une volonté du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, d'impulser une nouvelle dynamique à cette dimension fondamentale de la formation du citoyen.

L'EMI, comme d'autres « éducation à », souffre encore d'un manque de lisibilité et de continuité dans le parcours scolaire de l'élève, malgré l'introduction de compétences spécifiques dans la plupart des [programmes](#).

Déployée sur l'ensemble de la scolarité de l'élève, l'EMI a vocation à s'inscrire dans toutes les étapes et dimensions du cursus de formation des élèves. Une telle ambition requiert une impulsion forte des pilotes pour mobiliser les équipes au sein de chaque école, collège et lycée au service de la construction d'un projet partagé.

A l'ère du numérique, cet enjeu capital, ne peut plus dépendre uniquement de l'engagement individuel de quelques professeurs et CPE, il doit devenir le fruit d'un travail collectif inscrit dans un parcours de formation cohérent et progressif, au cœur du projet éducatif.

Le nouveau [vadémécum EMI](#) publié récemment sur Eduscol, a pour ambition de favoriser la généralisation de l'EMI à travers la mobilisation des enseignants de toute discipline, mais aussi à travers celle des personnels d'encadrement.

Une cellule académique chargée de piloter la politique EMI pour le premier et le second degré a été constituée. J'ai confié sa coordination à Hicham ZAÏM, IA-IPR EVS, référent académique EMI.

Je sais votre attachement à faire vivre, dans vos établissements, les principes de la république qui sont au fondement de notre démocratie et du vivre ensemble et vous remercie par avance de votre engagement dans l'impulsion de cette nouvelle dynamique.

Le recteur de l'académie de Toulouse

Mostafa FOURAR